

Un effort de 4 millions d'euros pour la lecture et les bibliothèques | Livres Hebdo



Par Hervé Hugueny, le 28.09.2019 à 13h16 (mis à jour le 28.09.2019 à 14h00)

BUDGET 2020

Un effort de 4 millions d'euros pour la lecture et les bibliothèques



FRANCK RIESTER, MINISTRE DE LA CULTURE. - PHOTO C BY-SA 2.0

Dans son budget 2020, le ministère de la culture prévoit des crédits supplémentaires pour le programme "Offrir plus", et maintient ceux du CNL.

L'Etat poursuivra "son action pour aider les bibliothèques à ouvrir plus et offrir plus. 4 millions d'euros supplémentaires seront mobilisés sur le volet 'offrir plus'" a déclaré Franck Riester, ministre de la Culture lors de la présentation de son budget 2019 à la presse, le 27 septembre.

Ces crédits seront attribués via les contrats territoires de lecture, avec "des projets associant en premier lieu les bibliothèques, les associations, les centres de loisirs, maisons de quartier". "Je veux faire de nos bibliothèques : pas seulement des lieux de lecture, mais des lieux de culture ; pas seulement des lieux de visite, mais des lieux de vie ; pas seulement des lieux de passage, mais des lieux de brassage. Je veux en faire des lieux de médiation numérique, des maisons de service public culturel, offrant de nouveaux services à nos concitoyens – artistiques, éducatifs, sociaux – pour les accompagner dans leur quotidien" a-t-il insisté.

Inclus dans le programme de la dotation générale de décentralisation de 88 millions d'euros, qui subventionne les investissements des collectivités territoriales dans le développement et la modernisation de leur réseau de bibliothèques, les crédits réservés au volet "ouvrir plus" sont pérennisés en 2020, ajoute le ministre. Ils atteignent cette année 8 millions d'euros.

"Ce programme vise à faire des bibliothèques, au-delà de leurs missions premières, des lieux d'accueil des activités culturelles et ludiques, s'investissant dans la médiation numérique et l'accompagnement aux devoirs, aux démarches administratives ou à la recherche d'emploi" insiste le ministère dans sa communication.

Un budget de 1,5 million d'euro est prévu pour financer l'année "BD 2020", via le Centre national du livre (CNL), dont les crédits pour l'an prochain sont maintenus au niveau de cette année (24,7 millions d'euros). Interrogé par *Livres Hebdo* à propos de la gouvernance du CNL, dont le président est en instance de renouvellement depuis près d'un an, le ministre a indiqué qu'une réponse serait apportée très prochainement.

Le programme "livre et industries culturelles", qui porte l'essentiel des moyens réservés au livre dans le budget du ministère, progresse de 2% à 305 millions d'euros, l'essentiel restant consommé par le fonctionnement de la Bibliothèque nationale de France.

Les crédits du Pass Culture sont par ailleurs augmenté de 10 millions d'euros, à 39 millions d'euros. Ce pass prévoit d'accorder à tous les jeunes de 18 ans un crédit de 500 euros pour acheter des biens et services culturels, dont des livres. Démarrée en début d'année, sa phase de test a été élargie à 150 000 jeunes répartis dans une dizaine de départements et territoires, en France métropolitaine et outre-mer.

Le budget de l'Etat consacré au livre et à la lecture va au-delà des crédits du ministère de la culture, avec notamment le budget des bibliothèques universitaires, qui dépendent du ministère de l'enseignement scolaire, ou encore celui des achats de manuels pour les collèges.

Avec les fonds du 3^e programme des investissements d'avenir, le ministère de la Culture dispose d'un budget en hausse de 2% (+ 73 millions d'euros) à 3,7 milliards d'euros, avec l'objectif de "faire des arts et de la culture un moyen d'émancipation". Un effort d'économie de 50 M€ est toutefois demandé aux sociétés de l'audiovisuel public afin de "participer à la maîtrise de la dépense publique".